

**GENDARMERIE NATIONALE**  
 COMPAGNIE ~~MUSCADERON~~  
 UNITE (CLAIR)  
 PROCES-VERBAL (N°/ANNEE)  
**2067/90**

**BORDEREAU D'ENVOI**  
 CONSTITUANT AVEC LES PIÈCES  
 QU'IL ÉNUMÈRE LA PROCÉDURE  
 ENREGISTRÉE A L'UNITÉ SOUS LE  
 ← NUMÉRO INDIQUÉ CI-CONTRE

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE  
 Date 24/12/90 Cl. Rom  
 Destinataires  
 V JB

DATE DES FAITS (JOUR, MOIS, AN OU PÉRIODE)  
**05/11/90**  
 LOCALISATION DES FAITS (COMMUNE, LIEU-DIT, CODE DÉPARTEMENT)  
**Circonscription de la brigade de**  
 AFFAIRE (NOM DES PARTIES EN CAUSE)  
 ...  
 OBJET DE LA PROCÉDURE  
**-OBSERVATIONS D'UN OBJET VOLANT NON IDENTIFIÉ-**

ENQUÊTE  
 PRÉLIMINAIRE  
 FLAGRANT DÉLIT  
 COMMISSION ROGATOIRE  
 AUTRE  
 SCELLÉ(S)  
 INVENTAIRE JOINT

NUMÉRO D'ORDRE	DÉSIGNATION DES PIÈCES
1	SYNTHESE
2	AUDITION DE B , J .
3	AUDITION DE M , Y' .
4	AUDITION DE D , S .

SUITE DU BORDEREAU D'ENVOI SUR LA PAGE SUIVANTE

INDEXATION DÉPART ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES.

<b>DESTINATAIRES</b>	<input type="checkbox"/> 1	M. LE PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE
	<input type="checkbox"/> 1	M. LE PREFET DE
	<input type="checkbox"/> 1	M. LE GENERAL COMMANDANT LA REGION AERIENNE
	<input checked="" type="checkbox"/> 2	D.G.G.N. Bureau Défense-Opérations
	<input type="checkbox"/>	AUX ARCHIVES

VOIR LA SUITE DES DESTINATAIRES SUR LA PAGE SUIVANTE.

VU ET TRANSMIS PAR LE COMMANDANT D'UNITÉ  
 LE **8 décembre** 19**90**  
 SIGNATURE ET CACHET

Compagnie

Résidence:

PROCEDURE D'ENQUETE PRELIMINAIRE

PROCES-VERBAL DE SYNTHESE

90 307303

CADRE RESERVE AU DESTINATAIRE

N° PV / AN 02 03 90 N° PIECE 01 N° FEUILLET 03

ANALYSE ET REFERENCES:

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS : Observations d'objets volants non identifiés (OVNI).

Ce jour : huit décembre mil neuf cent quatre vingt dix
à : neuf heures et zero minute
nous soussigné : C , A , gendarme de la Compagnie de
en résidence à , agent de police judiciaire,
vu les articles: 20 et 75 à 78 du C.P.P.
rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs.

PREAMBULE

Le 5/11/90, vers 19H05, nous sommes avisés par M.B , J
agent O.N.F., demeurant à la maison forestière de à , qu'il
a été témoin d'un phénomène lumineux dans le ciel quelques minutes auparavant.

EXPOSE DES FAITS

Des renseignements pris, il s'avère que M.B aurait été témoin du
passage d'un objet volant non identifié passant au dessus du secteur
, venant de l'Ouest et se dirigeant vers l'Est/Nord-Est.

Au cours de la même soirée nous ne recevons aucun autre appel nous
signalant des faits semblables.

ENQUETE

Le 6/11/90, nous procédons à l'audition de M.B qui nous précise
dans quelles conditions il a fait cette observation et nous donne des détails
quant à l'objet aperçu. . . . . (Pièce n°2). . . .

Le même jour nous partons à la recherche d'autres témoins éventuels de
ce phénomène et nous procédons à l'audition de P , épouse M.
56 ans, demeurant au . Cette personne a fait la meme
observation depuis le chemin sur les rives Nord du
. . . . . (Pièce n°3). . . .

Quant à M.D S , 52 ans, demeurant à l'école de
c'est non loin de son domicile et en compagnie de sa famille qu'il a fait cette
observation. Il nous fournit un croquis de la forme globale que constituaient
les points lumineux. . . . . (Pièce n°4). . . .

Le 6 novembre 1990 à 14H55, nous prenons contact avec l'astronome de
permanence à l'observatoire de . Cette personne nous précise que le
phénomène a été observé sur l'ensemble du territoire, qu'aucune explication n'a
pu être avancée, et que les témoignages sont attendus par le groupe d'études des
phénomènes aérospatiaux non identifiés (GEPAN) à Toulouse.

Outre des divergences de détails entre les diverses observations, nous
L'A.P.J

Compagnie

Résidence:

PROCEDURE  
D'ENQUETE PRELIMINAIREPROCES-VERBAL  
DE SYNTHESE

90307303

CADRE RESERVE AU DESTINATAIRE		
N° V/AN	PPRICE	N° FEUILLET
02062/90	01	2

notons des similitudes notamment sur la direction prise, l'heure d'observation, la nature du phénomène (points lumineux). Seule divergence notable : M.D dont le lieu d'observation est proche de , nous précise que l'apparition a été précédée "d'une forme lumineuse blanche et comparable à un petit champignon atomique" au dessus de l'océan qui s'est estompée au bout de cinq minutes.

Le 9 novembre 1990 nous apprenons par les actualités télévisées (journal de 13H d'Antenne 2), que ce phénomène serait dû à la rentrée dans l'atmosphère du troisième étage d'une fusée soviétique de type PROTON. Cette version des faits aurait été confirmée par l'U.S.SpaceCom. Précisons qu'une fusée PROTON pèse plus de 500 tonnes dont plusieurs dizaines pour le troisième étage.

Fait et clos à LACANAU le 8 décembre 1990

L'A.P.J.

Compagnie

Résidence:

PROCEDURE  
D'ENQUETE PRELIMINAIRE  
PROCES-VERBAL D'AUDITION  
DE TEMOIN

N° PV/AN  
02067/90

N° PIÈCE  
02

N° FEUILLET  
1

ANALYSE ET REFERENCES:  
Audition de Témoin.

90307303/1

Ce jour : six novembre mil neuf cent quatre vingt dix  
à : seize heures et zero minute  
nous soussigné : C , A , gendarme de la Compagnie de  
en résidence à , agent de police judiciaire,  
vu les articles: 20 et 75 à 78 du C.P.P.

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs.

Nous trouvant à , place de l'église,  
entendons séparément la personne dénommée ci-dessous:  
B: J. , 38 ans,

demeurant Maison Forestière

marié, Agent technique ONF, nationalité française,  
qui déclare le six novembre mil neuf cent quatre vingt dix  
à seize heures et cinq minutes:-----

""Hier soir, 5.11.90 à 18H59 je me trouvais devant la maison forestière quand j'ai regardé vers le ciel. J'ai aperçu une formation en "V" de points luminescents. Ces points ne clignotaient pas mais émettaient de la lumière en continu, de plusieurs couleurs : celui de pointe était blanc et les autres étaient de plusieurs couleurs, certains bleus, d'autre mauves, roses...-----

""Ce "V" avançait régulièrement à grande vitesse, à une hauteur que je ne peux définir. En se déplaçant ces points conservaient la même equidistance entre eux.-----

""En ce qui concerne la direction prise, le "V" venait de l'Ouest et partait vers l'Est-Nord-Est. L'ensemble a ensuite été caché par les pins, mais il a laissé une trainée blanche et diffuse , très longue, c'est à dire sur la longueur de l'itinéraire observé. Je ne sais pas quand cette trainée s'est dissipée car je suis rentré chez moi.-----

""Je précise que ce soir là, il faisait beau : ciel étoilé sans brouillard.-----

""Je pense que les points lumineux étaient au nombre d'une petite dizaine.-----

A , le six novembre mil neuf cent quatre vingt dix, à 16H15.-----

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher."

La personne entendue

L'A.P.J.

(a signé au carnet de déclarations)

Compagnie

Résidence:

PROCEDURE  
D'ENQUETE PRELIMINAIRE  
PROCES-VERBAL D'AUDITION  
DE TEMOIN

CADRE RESERVE AU DESTINATAIRE

N° PV/AN  
02067/90

N° PIÈCE  
08

N° FEUILLET  
1

ANALYSE ET REFERENCES:  
Audition de témoin.

90307303/2

Ce jour : six novembre mil neuf cent quatre vingt dix  
à : seize heures et quarante cinq minutes  
nous soussigné : C. , A , gendarme de la Compagnie de  
en résidence à , agent de police judiciaire,  
vu les articles: 20 et 75 à 78 du C.P.P.  
rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs.

Nous trouvant à , lotissement  
entendons séparément la personne dénommée ci-dessous:  
P épouse M Y , 56 ans,

demeurant

mariée, sans profession, nationalité française,  
qui déclare le six novembre mil neuf cent quatre vingt dix  
à seize heures et cinquante minutes."-----

"Hier soir, 05-11-90 vers 19H00-19H05, je me trouvais au bord  
lorsque j'ai vu passer une formation lumineuse  
dans le ciel: elle venait de l'Ouest et se dirigeait vers l'Est à une vitesse  
comparable à celle d'un avion en approche d'atterrissage.-----  
Je n'ai entendu aucun bruit, et ce phénomène a été suivi d'une série de traînées  
bleuâtres qui ne sont restées que quelques secondes dans le ciel.-----  
Le phénomène était un assemblage de lumière épousant la forme d'un triangle.-----  
Les lumières étaient au nombre de 20 à 25 à peu près. Je pense qu'elles étaient  
claires et à priori blanches orangées.-----  
Ce soir là, le ciel était clair, sans nuages et il faisait noir, seul l'horizon  
était à peine éclairé par les derniers rayons du soleil.-----  
A , le six novembre mil neuf cent quatre vingt dix, à 16H55.-----

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-  
dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher."  
La personne entendue L'A.P.J.  
(a signé au carnet de déclarations)

90307303

x

x

x

x

x

x

x

x

x

x

x

x

x

x

x

x

Compagnie

Résidence:

PROCEDURE  
D'ENQUETE PRELIMINAIRE  
PROCES-VERBAL D'AUDITION  
DE TEMOIN

CADRE RESERVE AU DESTINATAIRE

N° PV/AN  
02067/90

N° PIÈCE

04

N° FEUILLET

1

## ANALYSE ET REFERENCES:

Audition de témoin.

90307303/3

Ce jour : six novembre mil neuf cent quatre vingt dix  
à : dix sept heures et cinquante minutes  
nous soussigné : C , A , gendarme de la Compagnie de  
en résidence à , agent de police judiciaire,  
vu les articles: 29 et 75 à 78 du C.P.P.  
rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs.

Nous trouvant au domicile de la personne,  
entendons séparément la personne dénommée ci-dessous:

D S , 52 ans,

demeurant

marié, Spécialiste sécurité , nationalité française,  
qui déclare le dix huit novembre mil neuf cent quatre vingt dix  
à seize heures et cinquante quatre minutes:"

""Hier soir, 5/11/90 vers 19H, je me trouvais en compagnie de mon épouse et de  
ma fille, sur le CD à l'entrée de , face à l'école. Notre  
attention a été attirée par la présence en direction de l'océan d'une forme  
luminescente de couleur blanche et comparable à un petit champignon atomique.  
""Deux à trois secondes plus tard, nous avons vu au dessus de nous, et passant  
au dessus de nous une quinzaine de points lumineux rouges et verts, très nets,  
le ciel étant clair.

""Derrière certains de ces pointson pouvait apercevoir des traînées blanches  
comparables à celles de réacteurs.

""Ces lumières étaient placées de façon régulière entre elles, voire  
symétriques, et bougeaient toutes ensemble de la même façon formant une figure  
hexagonale ou à plusieurs côtés mais avec une pointe vers l'avant

""Ce passage n'a été accompagné d'aucun bruit et a duré 30 secondes environ.  
Pendant ce temps le champignon aperçu au départ, s'estompait lentement et avait  
disparu au bout de 5 minutes.

""Ce phénomène est passé juste au dessus de nous, venant de l'Ouest et allant  
vers l'Est. Le ciel était clair, sans vent, ni nuage; aucun bruit ne se faisait  
entendre.

A , le six novembre mil neuf cent quatre vingt dix, à 18H05.

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-  
dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher."

La personne entendue

L'A.P.J.

(a signé au carnet de déclarations)